

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration : 71a RUE JACQUES. TÉLÉPHONE ADMINISTRATION Main 7461. RÉDACTION Main 7460.

FAIS CE QUE DOIS !

Les enquêtes du DEVOIR

POURQUOI LA VIE EST CHÈRE

Les entrepôts frigorifiques

Plusieurs imputent aux propriétaires d'entrepôts frigorifiques l'augmentation sans cesse croissante du coût de la vie.

CE QU'EST L'ENTREPOT FRIGORIFIQUE

Il ne faut pas confondre l'entrepôt moderne avec la glacière où, il y a quinze ou vingt ans, l'on enfermait, avec d'énormes blocs de glace, entre des cloisons faites d'un double rang de planches matelassées de sciure de bois, les quelques provisions périssables que l'on voulait conserver pendant les grandes chaleurs d'été.

Il ne faut pas confondre l'entrepôt à réfrigération avec le trust. Le trust procède dans toutes les industries.

Il y a plusieurs de ces entrepôts à Montréal. Mais on exagère, d'habitude, leur capacité d'emmagasinement.

COMMENT PROCÈDENT LES ENTREPOSEURS

Ceux qui entreprennent des provisions pour leur propre compte font la plupart de leurs achats au printemps, quant aux oeufs et au beurre.

L'entrepôt a son utilité. Il n'est pas organisé dans un but humanitaire, mais dans un but purement commercial.

De même, le beurre, produit en grande quantité de mai à octobre, se vendait de 10 à 15 sous le livre, l'été, vers 1870, de 30 à 35 sous le livre à l'hiver.

(SUITE A LA 2ème PAGE)

BILLET DU SOIR

AUTRE REPOSE

Peut-être tous les lecteurs ont-ils ri, qui sait si quelqu'un ou plutôt quelqu'une ne s'est pas attendrie ?

On pourrait cependant dire à l'infortunée Amoureuse de J. A. B. qu'il existe des moyens, non pas de changer tout à fait la couleur des yeux, mais, en s'y jetant soi-même une certaine poudre, d'aveugler les autres au point de les leur faire voir différents de ce qu'ils sont en réalité.

Du reste, à quoi bon faire intervenir la chimie? Si, en dépit de toute improbabilité, ces lignes tombaient sous les yeux d'Amoureuse de J. A. B. : "Pourquoi voulez-vous en changer la couleur?" lui demanderait-elle...

Léon LORRAIN.

AUTOUR DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Bureau des commissaires prend la seule attitude logique en demandant au conseil municipal d'affirmer que "c'est aux autorités municipales qu'il appartient de décider quand et comment elles établiront à Montréal une bibliothèque publique."

Le véritable danger, croyons-nous, c'est qu'on essaie de faire adopter comme minimum, comme moyen de transaction, un texte qui obligerait la ville à acheter dans un délai de... au prix maximum de... un terrain pour la bibliothèque publique.

On nous annonce que M. Pêchevin Lapointe est fort mécontent de la conduite de la commission des bills privés.

Il est vraiment malheureux que ce mécontentement n'ait éclaté qu'à Montréal et que M. Lapointe n'ait pas songé à le manifester à Québec.

Omer HEROUX.

NOTRE FEUILLETON

Qu'on ne manque pas de lire, et de faire lire, le feuilleton dont nous commençons aujourd'hui la publication.

LETTRE DE QUÉBEC

AJOURNEMENT OU PROROGATION?

Québec, 14. — On commence à parler de prorogation la veille du Nouvel An. Un certain nombre de députés préféreraient cependant ajourner samedi prochain, jusqu'après les Rois, ils se disent que la semaine de Noël est un temps où l'on préfère être à la maison et que partir le lendemain pour revenir à la législature n'est pas invitant.

D'ici au nouvel an il ne reste cependant qu'une dizaine de jours de travail et le gros de la besogne n'est pas encore fait.

Sera-ce la refonte du code municipal? Peut-être. Un député ministériel nous disait cette semaine que l'étude du projet va si mollement qu'on ne paraissait pas pressé de prendre une décision.

Enfin, on attend toujours la législation concernant l'impôt sur les successions. Voici près de quinze jours que M. Tellier a donné avis au gouvernement qu'il lui demanderait si le Conseil Privé a déclaré la loi actuelle inconstitutionnelle et le gouvernement n'a pas encore répondu.

De nombreux projets de loi privés restent aussi à discuter, et l'un des plus lourds de conséquences pour la cité de Montréal, est celui de la Montréal Water & Power Co.

LA MESSE ORIENTALE

LA CEREMONIE D'HIER A L'EGLISE SAINT-JACQUES A REUNI UN TRES GRAND NOMBRE DE FIDELLES QUI EN ONT SUIVI TOUTS LES DETAILS AVEC LE PLUS GRAND INTERET.

La messe du rite grec catholique selon la liturgie de saint Jean Chrysostôme, a été célébrée en l'église Saint-Jacques, hier matin, devant une nombreuse assistance, qui a suivi avec le plus grand intérêt les cérémonies si différentes des nôtres.

La langue du rite est le grec de l'époque des Pères de l'Église : saint Jean Chrysostôme, saint Basile le Grand, saint Grégoire de Nazianze, etc. Cependant l'évangile a été récité en latin, par M. l'abbé Beaudin, vicaire à la Nativité, diocèse occidental, et en arabe, par le R. P. Nasre, diacre oriental ; le Credo a été chanté en latin, le Sanctus aussi, après la version grecque ; le Pater a été chanté en latin, par tout le clergé présent au choeur.

Nous ne pouvons facilement décrire tout ce qui s'est passé ; elle est si différente de notre messe, qu'il faudrait donner la liturgie en entier. Les différences les plus appréciables entre le rite grec et le rite latin sont les suivantes : il n'y a ni "Gloria in excelsis", ni "Agnus" ; les "Kyrie eleison" que nous chantons au commencement de notre messe, sont répétés ici et là, au courant de la liturgie, sous forme d'invocations, tantôt par un, tantôt par trois ; il n'y a pas d'élevation, comme nous l'avons, le Sang et le Corps du Christ restent sur l'autel, après la consécration et les officiants se prosternent une fois ; le prêtre donne la communion au peuple sous les deux espèces. Au contraire du rite latin, où toutes les prières, du commencement de l'offertoire jusqu'au Pater, sont dites tout bas par l'officiant, le rite grec les fait dire à voix haute, y compris les prières de la Consécration. D'un bout à l'autre de la messe, le choeur dit aussi avec le prêtre.

Les ornements sacrés sont aussi très différents des nôtres ; ils sont encore tels qu'aux premiers siècles de l'Église et tels qu'on les voit dans les gravures et les tableaux qui restent de ces temps lointains.

LA MANIFESTATION PATRIOTIQUE DE CE SOIR AU MONUMENT NATIONAL

MM. Freeland et Armstrong, d'Ottawa, seront aux cotés du Dr Foran

Tout fait prévoir une superbe manifestation de patriotisme ce soir au Monument National. Les bagneries ont été enlevées presque toutes dès le premier jour, il reste encore des sièges d'orchestre.

MM. Freeland et Armstrong, les deux vaillants défenseurs de notre langue à la Commission scolaire d'Ottawa, seront présents avec leur chef M. Sam. Genest. Allons les acclamer, et prouver notre gratitude à tous ceux qui nous défendent avec eux.

Le secrétaire lira des communications fort intéressantes de M. l'abbé Quinn, de Nicolet, et du Dr T. O'Hagan, de Windsor, Ont. Le programme musical promet d'être fort joli.

Encore une fois, tous les sièges du parterre et des galeries sont gratuits. Qu'on se rende de bonne heure et en foule.

M. BOURASSA AU CLUB ST-DENIS

Les relations de l'Est et de l'Ouest

M. Henri Bourassa a fait samedi soir, au Club Saint-Denis, une causerie sur les Relations de l'Est et de l'Ouest du Canada, ou, pour parler plus exactement, des provinces de l'Est et des trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Il a montré d'abord les causes de division qui naissent des conditions géographiques, de la différence du sol et du climat. Les deux groupes de provinces, divisés par d'énormes obstacles naturels, ont chacun des relations plus faciles avec les États correspondants de la république américaine qu'entre eux-mêmes ; l'Est est en grande partie manufacturier, tandis que l'Ouest ne produit à peu près que des blés et autres céréales.

Car, pour l'Anglais qui arrive d'Angleterre, l'important c'est de vivre sous le drapeau britannique et il ne voit pas quelle différence cela ferait s'ils constituaient à l'Ouest du Lac Supérieur, une nouvelle fédération, pourvu qu'elle fût sous puissance britannique. Ajoutons que, libre échangiste, l'Anglais d'Angleterre est nécessairement porté à se révolter contre notre politique tarifaire et à voir la source de la plupart des maux dont il souffre.

Un autre point de notre politique générale tend encore à aggraver cette situation. A tort ou à raison le parlement fédéral a gardé pour lui l'administration des sources naturelles de l'Ouest, tandis que les vieilles provinces administrèrent elles-mêmes ces richesses. Les gens de l'Ouest sont naturellement portés à voir dans cet état de choses une nouvelle source de maux pour eux, et cela les irrite d'autant plus qu'ils n'ont point d'action directe sur elle.

A l'heure actuelle leur tendance est de considérer le parlement fédéral comme un organisme quasi-enemi, dominé par des intérêts oppo-

LES EMPLOYES DE MAGASIN FAITES VOS ACHATS DE NOEL

Les Fêtes approchent très rapidement. La semaine prochaine, ce sera Noël, l'autre semaine le premier de l'An.

LE BILL DE MONTREAL

Québec, 15 — Le bill de la ville de Montréal subira à la législature plusieurs amendements importants dont l'un donnera à la ville le pouvoir de prélever une taxe facultative pour les pavages.

On reconnaît que le comité des bills privés est allé trop loin en retranchant purement et simplement la clause de la loi qui oblige les propriétaires à payer le coût des pavages. Un ami du gouvernement, probablement M. Mousseau, proposera, dit-on, un amendement permettant aux propriétaires de payer le coût des pavages s'ils le désirent. Cet amendement sera accepté.

M. J. K. FORAN PARLERA EN FRANÇAIS

Comme nous l'annonçons ailleurs c'est ce soir que M. J. K. Foran, fera au Monument National une causerie sur les deux langues au Canada. M. Foran parlera en français. Les dames sont admises à la conférence.

Gustave ARCHAMBAULT, M.D. Secrétaire du Bureau Médical de l'I. B.

(SUITE DE LA 1<sup>re</sup> PAGE)

CE QUE L'ON REPROCHE A L'ENTREPOSEUR

M. R. H. Coats, dans son livre "Wholesale Prices in Canada", (1890-1909), écrit, à propos des entrepôts frigorifiques: "Une des notables améliorations récentes, c'est le transport et l'emmagasinement des produits alimentaires de nature périssable. Mais, ce qui illustre bien l'embellissement des facteurs qui déterminent les prix, l'entrepôt frigorifique est l'un des agents les plus fréquemment accusés, depuis quelque temps, d'avoir causé la hausse des viandes, des oeufs, et le reste. L'on déclare que l'accroissement des facilités d'emmagasinement, de transport, et de vente de ces produits a été exploité par l'entreposeur, d'un côté, pour maintenir le producteur à régulariser sa production, de l'autre, pour maintenir sur le marché des prix de vente élevés, à l'endroit du consommateur, prix établis d'après la limitation et la qualité non-périssable de l'approvisionnement visible." (page 485).

L'on peut ajouter, au résumé de ces plaintes portées contre l'entreposeur. A la dernière session, un député libéral-ouvrier, M. Verville, l'accusait (colonne 10741 et s., Débats de la Chambre, session 1912-1913, version anglaise) de vendre ses marchandises à des prix exorbitants, surtout les oeufs, le beurre, la volaille, de mettre sur le marché des produits de fraîcheur douteuse, d'en détruire même certaines quantités, afin de limiter l'approvisionnement et d'empêcher les prix de tendre à la baisse, et de contribuer par conséquent à la hausse du coût de la vie. En d'autres quatrièmes, on parle d'ententes d'après lesquelles les entreposeurs établiraient des prix de vente arbitraires. Comme le dit, dans la revue citée plus haut, M. Pennington, "le consommateur a droit de savoir ce que c'est qu'on lui vend et la nature des articles pour lesquels il paie... Cependant, il semble, sur ce sujet d'importance vitale, les origines de l'approvisionnement, se contenter de ce que lui dit le détaillant, source de renseignements qui, — tant que la nature humaine sera ce qu'elle est, — est rarement une source fiable." (page 162). Et, plus loin, "... L'un des remèdes à la situation, c'est l'acquisition, par le consommateur, de certaines connaissances, (quant à la provenance de son alimentation), et l'application de ces connaissances aux achats qu'il fait au détail, chaque jour."

Le même auteur, en ce qui a trait aux conditions de l'emmagasinement, écrit (page 156) : "Si des produits de nature périssable sont préparés spécialement pour l'entreposeur et mis dans des entrepôts convenables, ils seront sains et mangeables jusqu'à ce que la saison suivante donne un nouvel approvisionnement." Citons à ce sujet le résumé d'expériences faites dans son laboratoire, quant à la qualité de produits mis en entrepôts. Il a analysé chimiquement des poulets emmagasinés dans des conditions satisfaisantes, c'est-à-dire "avant qu'ils aient commencé à se gâter". Ces poulets, congelés, "au bout de 4 mois, n'avaient pratiquement subi aucune altération chimique. Au bout de huit mois, le changement était si léger qu'on ne pouvait le découvrir qu'au moyen de méthodes de laboratoire. On n'en constatait aucun, au goût. Au bout de 12 mois de congélation, les altérations chimiques, mesurées au laboratoire, sont un peu plus avancées que dans les poulets gardés cinq jours et demi en glacière particulière, à une température de 50 à 55 Fahrenheit. Le goût de ceux-ci est encore bon, mais celui du poulet congelé 3 ou 9 mois est meilleur. A la fin du seizième mois, on peut observer des changements organiques et chimiques, et, bien que les poulets ne soient pas exactement gâtés, et que nous puissions pas affirmer positivement qu'ils sont un aliment malsain, ils ont perdu de leur goût et ne sont pas des aliments de haute qualité. Ils ne sont pas, toutefois, d'aussi basse qualité que des poulets gardés deux jours à une température de 65 à 75 degrés Fahrenheit." (Page 157). Un peu plus loin, M. Pennington (page 158) ajoute : "Il n'y a pas d'œuf aussi bon que l'œuf parfaitement frais. Mais le consommateur des villes peut rarement se procurer un œuf tout-à-fait frais. Et par conséquent, en pratique, toute la production avicole de l'année se limite à quelques mois, le consommateur d'œufs, dans les villes ou à la campagne, doit, pour une partie de l'année, manger des œufs conservés... on ne peut manger d'œufs du tout. En autant que nos connaissances nous l'apprennent, un œuf frais, mis à une température de 29 à 31 degrés Fahrenheit, sera encore un œuf mangeable et sain au bout de neuf mois. L'on ne doit pas essayer de faire bouillir légèrement ou de pocher un œuf qui a plus de six mois d'entrepôt. Pour toutes autres fins, un œuf de cet âge est irréprochable (above reproach). Ce que nous disons des volailles et des œufs s'applique aux autres viandes aux herbes et au poisson. Ces produits doivent être en excellente condition, quand on les met dans la chambre de congélation. Dans ce cas, ils en sortiront en très bonne condition. La mise en réfrigération ne peut améliorer les aliments, sauf, peut-être, le fromage. Le réfrigérateur conserve en bon état les bons aliments, de la saison d'abondance jusqu'à la saison de disette, et c'est tout ce que des gens de bon sens peuvent exiger."

LA QUANTITÉ DE PRODUITS EMMAGASINÉS

L'on entend souvent dire, et cela s'écrit souvent aussi, que les entreposeurs gardent dans leurs réfrigérateurs d'énormes quantités de produits alimentaires. M. J. A. Ruddle, commissaire des herbes et des entrepôts frigorifiques, à l'emploi du ministère de l'Agriculture, à Ottawa, écrit à ce propos, dans son rapport pour l'année fiscale 1912-1913, publié récemment : "De telles allégations sont faites souvent par des hommes qui ne se donnent pas la peine de calculer la quantité de nourriture nécessaire pour nourrir un nombre donné de personnes pendant une période fixe ; mais l'absurdité de cette allégation se démontre par le fait que plus il y a de ces produits en entrepôt, plus le consommateur a de chances d'obtenir à un prix raisonnable son approvisionnement, parce que, quoi qu'on dise, la loi d'offre et de demande se fait toujours sentir. Sauf de très rares exceptions, ce serait le comble de la folie, de la part d'un entrepreneur, que de vouloir garder, d'une saison de production à l'autre, des marchandises entreposées. L'on cite des exemples d'après quoi l'on a gardé en entrepôt, pendant deux ou trois ans, des viandes congelées. Cela peut certes exister, mais il y a toujours des raisons pour cela. Aucun homme intelligent ne garderait dans son entrepôt, pendant deux ou trois ans, et dans un but de spéculation, de la viande dont le coût d'entrepôt seul lui reviendrait alors à douze fois le prix." (Page 15). Ceci, pour le Canada. Doit-on croire que M. Ruddle se fait l'avocat des entreposeurs? Il s'en défend. Aux Etats-Unis, d'après M. Pennington, qui se base sur une enquête faite à ce sujet par M. Holmes, du bureau des statistiques du ministère de l'Agriculture, à Washington, la moyenne d'entrepôt du bœuf est de deux mois et demi, celle de l'agneau, de quatre mois et demi, celle du beurre, de la même période, celle de la volaille, de deux mois et demi, des oeufs, de près de six mois, du poisson, de six mois et demi. "Les quantités gardées en entrepôt pendant plus de deux mois sont négligeables, et la cause en est généralement à des procédures judiciaires ou à des difficultés en affaires ou les propriétaires d'articles entreposés sont mêlés." (Op. cit. page 161).

LA SURVEILLANCE DE L'ENTREPOT

Il semble donc que l'on ne peut imputer la plus grande part de l'augmentation du coût de la vie aux entrepôts frigorifiques qui ne sont pas la propriété des trusts. Pour les autres, c'est différent. Mais tous les entrepôts sont néanmoins responsables de la hausse, à un certain degré, comme tous les intermédiaires, du reste. Est-ce à dire que l'Etat ne doit pas les surveiller ni légiférer à ce sujet? Non pas. Il serait bon, par exemple, que le peuple sût, chaque mois, quelle est la quantité d'aliments entreposés dans les grandes villes. Les entrepôts de l'American Warehousemen's Association des Etats-Unis livrent volontairement au public, chaque mois, un état de leurs produits emmagasinés. Les journaux le publient tel, nulle association d'entreposeurs ne donne de tels renseignements. Comme ces commerçants sont, à tout prendre, les entrepreneurs de la nourriture de la masse, pendant de longs mois, il serait bon que celle-ci sache où elle en est. Aux Etats-Unis, des entrepreneurs importants se sont déclarés, dit M. Pennington, partisans de la publicité de ces ressources, et tiennent pour la nécessité de ces renseignements. Il y a à l'heure présente un projet de loi dans ce sens, devant le Sénat, à Washington. Ce serait une bonne affaire, si nos entreposeurs donnaient des renseignements analogues à ceux de l'American Warehousemen's Association, et si l'Etat les contraignait de le faire chaque mois.

El peut-être, non plus, ne serait-il pas mauvais que l'Etat décrétât, pour les entreposeurs, l'obligation de marquer sur leurs produits emmagasinés, de manière visible, la date exacte de leur mise en entrepôt. Certains producteurs d'œufs le font déjà, pour cette catégorie d'aliments. De la sorte, le consommateur, quand il achète, saurait ce qu'il achète, et refuserait un produit trop âgé, qui a dépassé le temps normal de sa mise en entrepôt. Et, par ailleurs, certains détaillants, peu scrupuleux, et qui vendent comme des produits frais et à haut prix, des aliments entreposés depuis six, huit ou neuf mois, — ceci se pratique couramment, — ne pourraient plus exploiter autant le consommateur. L'on objectera que ceci ne rentre pas dans le cadre de cette enquête; à quoi il est aisé de répondre que, puisque l'acheteur paie si cher ce qu'il mange, il a bien le droit de savoir quel âge a cet article, afin de le refuser, s'il l'estime trop avancé.

Enfin, peut-être serait-il bon et même à l'avantage des entrepreneurs comme à celui du public, que l'Etat fit examiner par des inspecteurs compétents, dès avant leur mise en chambre frigorifique, tous les produits alimentaires dirigés vers les entrepôts. De la sorte, l'entreposeur n'emmagasinerait que des produits en bon état. Et cet examen, joint à la déclaration d'âge des produits, à leur sorte, assurément au consommateur, qui en paie un bon prix, la qualité satisfaisante de ces aliments d'une autre façon. La surveillance, par l'Etat, ou les autorités municipales, de tous les entrepôts frigorifiques, marquerait un autre progrès.

Georges PELLETIER.

MARDI: La question des transports et le coût de la vie.



ÉTRENNES --- Ameublements de Bureau

Le cadeau qu'il convient le mieux d'offrir, à l'homme de profession ou à l'homme d'affaires est certainement tout meuble propre à garnir son bureau. Nos bibliothèques démontables par sections, système "Macey" sont élégantes et d'un prix modéré. Les meubles-chassures "Inter-Inter" de Macey sont changeables à volonté et permettent toutes les combinaisons possibles, suivant les besoins de chaque genre d'affaires. Nous avons un assortiment choisi de pupitres ministres, pupitres à rideau, pupitres à dactylographe, chaises et fauteuils. La machine à écrire "Royal" est la plus simple, la plus robuste, la moins coûteuse, indispensable, quelles que soient les fonctions que vous exercez ou votre profession. Le dactylographe "Hammond" polyglotte a l'avantage de pouvoir changer ses caractères en un clin d'oeil et de posséder 180 caractères différents en 30 langues. Demandez notre catalogue spécial d'étrennes pour 1914.



79 RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

LE VOL DE LA "JOCONDE"

L'auteur du vol raconte comment il a réussi à s'emparer de la fameuse toile. — Le motif du vol aurait été tout autre que le patriotisme

Florence, Italie, 14. — Vincenzo Puriga, qui a été l'ouvrier en possession de la "Mona Lisa" de Léonard de Vinci, a déclaré à la police qu'il n'avait aucun complice, pour l'aider dans son vol du musée du Louvre. "Personne, dit-il, ne savait mon intention, personne ne m'a vu enlever le tableau, et personne ne savait que j'étais en possession du tableau. Je n'ai pas volé cette peinture dans le but de faire de l'argent, mais, je voulais accomplir une action sacrée pour moi, je voulais rendre à mon pays, ce chef-d'œuvre qu'on lui a enlevé, avec bien d'autres." Le prisonnier déclare, que lorsque, en travaillant au Louvre, il entendait désigner comme étant les meilleures œuvres, les tableaux de maîtres italiens, il sentait bouillir son sang, et qu'il se dit : "Je ne serai pas digne de l'Italie, si je ne lui retourne l'une de ces pièces de maître. Cette idée le hanta et la "Mona Lisa" lui apparaissait toujours. L'on lui recommanda de se résigner, mais il ne voulait pas se résigner à la place qu'elle occupait il y a quatre cents ans. Le tableau a été suspendu dans la salle Léonard, entre l'Annunciation et l'Adoration des Mages, deux œuvres de Vinci. On admettra demain le public à revoir la célèbre peinture. Lorsqu'on demanda aujourd'hui au docteur Ricci s'il était bien sûr que c'était là l'original de la "Mona Lisa", il répondit : "Je voudrais bien que les experts français la considérassent comme étant une copie; nous la garderions alors en Italie."

DANS LE Monde Ouvrier

LE CHOMAGE EN ALLEMAGNE. Le chômage cette année semble s'être accru comme une plaie sur l'Europe et l'Allemagne en est le pays le plus éprouvé. Des statistiques données par le syndicat ouvrier de Berlin, nous font connaître que dans cette ville seulement il y a environ 83,000 sans-travail, sur un total d'un million d'ouvriers et d'ouvrières. L'hiver s'annonce terrible pour les ouvriers allemands et l'industrie sera paralysée jusqu'au mois de février. Voici quelques statistiques sur l'augmentation du chômage à Berlin depuis 1910. Janvier 1910: 16,000 ouvriers; 1911, 24,000; 1912, 26,000 et 1913, 83,000.

LE CLUB OUVRIER MONT-ROYAL. Le club ouvrier Mont-Royal tiendra une assemblée très intéressante, ce soir, à la salle Mont-Royal, 817 rue Mont-Royal. M. Achille Latrelle, expert du parti ouvrier, l'un des maintiens les plus favorables connus et appréciés du mouvement ouvrier de Montréal fera une conférence. Tous les membres du club et leurs amis sont invités à y assister.

L'HIVER SERA DUR POUR LES OUVRIERS. M. François Payette surintendant du Bureau de Placement Provincial de Québec, a fait hier une intéressante déclaration. "Il est évident, dit-il, que la saison de l'hiver sera dure pour les classes ouvrières et notre bureau aura l'année la plus active depuis son établissement."

L'AN DERNIER, 3,000 demandes de travail furent reçues dans notre bureau, cette année le total, pour le mois correspondant, se chiffre à 8,000. C'est une augmentation de 260 pour cent."

D'après M. Payette le froid sera un puissant facteur de travail et plus de 1000 hommes l'attendent pour la récolte de la glace.

LES BARBIERS S'ORGANISENT. Hier après-midi, un grand nombre de barbiers de la ville se sont réunis au Monument National pour discuter l'abolition de la loi des barbiers de la province de Québec. Au cours de cette assemblée, il a été décidé d'envoyer une délégation considérable au congrès de Saint-Hyacinthe. Cette délégation partira de la gare Bonaventure, demain après-midi, et tous les barbiers sont invités à en faire partie.

HOTELS

J. A. Tanguay, prop. HOTEL RIENDEAU. Le Rendez-vous des Canadiens-Français, 58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

L'Hotel des Voyageurs LE ROYAL GEORGE. 9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hotel de Ville), Québec, Chambres \$1.00 à \$2.00. Plans européens et américains. J. O. OCEAL, Prop.

VICTORIA HOTEL Québec. E. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

CE SOIR. Réunions ouvrières: — Union des coiffeurs, locaux 428 et 476, au numéro 784, rue Sainte-Catherine. — Union des presbytres, local 61, No. 573A, Boulevard Saint-Laurent. — Union des constructeurs de bouillottes, local 185, No 227, rue Maison-neuve. — Union des charpentiers, local 1244 et des manufacturiers ébénistes en portes et châssis au Temple du Travail. — Union des ouvriers en locomotives, local 412, No 1215, rue Sainte-Catherine. — Union des peintres, local 349, No 204, Boulevard Saint-Laurent. — Union des charpentiers menuisiers local 134, au Temple. — Union des charpentiers en fer, local 93. — Union des "Architectural Iron Workers" local 119.

COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UN TRAIN. LE CHAUFFEUR EST TUE ET L'AUTOMOBILE EST MISE EN PIECES. Un accident qui a causé la mort d'un homme s'est produit vers 8 hrs, 40, samedi soir, à la traversée à niveau du Grand Tronc, à la rue Charlevoix. Une automobile conduite par le chauffeur William McIntosh et dans laquelle se trouvaient deux autres personnes est venue en collision avec un train du Delaware and Hudson, venant de New-York.

Le garde-barrière J. Metcalfe dit qu'il avait baissé la barrière lorsqu'il vit l'auto qui venait à une bonne allure. Bien qu'elle fût tout près de la traverser la voiture ne modérât pas du tout et le chauffeur ne semblait pas avoir le contrôle de la machine. Celle-ci réduisit la barrière en aiguilles et continua à traverser la voie. Les deux occupants de la voiture sautèrent en bas et presqu'au même instant, le train frappa l'automobile la lançant à plus de 150 pieds.

Le train stoppa presque aussitôt. McIntosh fut relevé du milieu des débris de la voiture dans un état pitoyable; il avait la figure horriblement déchirée, le crâne fracturé et de nombreuses lésions sur tout le corps.

La blessé et ses deux compagnons furent transportés dans le train jusqu'à la gare Bonaventure où l'ambulance de l'Hôpital Général est venue chercher le malheureux McIntosh, qui succomba moins de vingt minutes après être arrivé à cet institution.

McIntosh était âgé de 40 ans et demeurait 2566 Gertrude, Verdun. Il laisse une femme et trois enfants.

Malgré toutes leurs recherches, les agents de police n'ont encore pu savoir quelles étaient les deux personnes qui accompagnaient McIntosh. On croit que l'un est M. Alfred Brown, 24 Congrégation, mais on ne peut encore rien affirmer à ce sujet.

TÉL. ST-Louis 212. DEMERS & GAUTHIER. Polisseurs et Remouleurs. SPECIALITE: Réparation de meubles anciens. 974 SAINT-JENIS.

CARRES PROFESSIONNELLES

AVOCATS. BOURBONNIERE, F.J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

Tél. Bell Main 1973. — Adresse télégraphique Codes: Western Un. Univ. Ed. "Yrrab" Montréal. LEOPOLD BARRY LL.B. Avocat et Procureur. Edifice Banque d'Orléans, 224 rue St-Jacques. Chambre 44. — Montréal.

Boite Postale 256. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal". 76, Main 1250. Codes: Liebera. West. 77. C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR. Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

ARTHUR GIBEAULT, B.A., LL.L. Avocat. 64 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Déry, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lacroix, LL.D., C.R., Camille Tessier, LL.B.

PATTERSON & LAVERY AVOCATS-PROCEUREURS. SUITE III, 180 ST-JACQUES. Tél. Bell Main 2966. 180 St-Jacques. W. Patterson, C. R., Salluste Lavery, B.C.L. M. Lavery à son bureau du soir, 1 Saint-Thomas, Longueuil.

Résidence: Est 5973. ANATOLE VANIER, B.A., LL.B. AVOCAT. Tél. Main 213. Chambre 53. 97, rue Saint-Jacques.

Résidence: 180, Jeanne-Mance. GUY VANIER, B.A., LL.L. AVOCAT. 97, rue Saint-Jacques, Chambre 76. Tél. Main 2632.

NOTAIRES. GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43, rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES APPRENTIS DEMANDES. Apprentis barbiers demandés, système moderne, quelques semaines suffisent, cours du soir si désiré, position assurée; seule institution canadienne-française en Amérique. S'adresser Moler Barber College, 62D Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

À LOUER À LOUER. Grand magasin, bureau, hangar et cave, sur la Place d'Youville, près de St Pierre. S'adresser à J. B. Trudelle, 38 Place d'Youville. Tél. Main 5570.

À VENDRE À VENDRE. Moulin à scie, 2 pouvoirs d'eau, 150 forces, à 100 pieds du C.P.R. (siding), égal niveau, 100 acres de terre, 2 maisons. Pour renseignements, s'adresser à Casier Postal No 51, Saint-Jovite, Québec.

À VENDRE À VENDRE. Un engin à vapeur type Corlis, système le plus économique, 30 forces, avec bouilloire de 50 forces, en excellente condition, et pouvant porter 100 livres de pression, à vendre avec ses accessoires. Ces appareils peuvent être vus chez MM. Casavant Frères, facteurs d'orgues à Saint-Hyacinthe. A vendre aussi un moteur à gaz ou à gazoline, de 5 forces, en bonne condition. Pour information s'adresser

COLLECTION À VENDRE. Collection complète du "Devoir", du 1er No jusqu'à date, avec le "Nécessaire". Ecrite à Casier 29, "Le Devoir".

DOUBLE CHANCE VRAIE L'OFFRE SUIVANTE EST POUR DECEMBRE SEULEMENT. Si vous plait, un coup d'épave, à un compatriote pur sang. Vous serez payés et gratifiés par le gouvernement fédéral, aux districts de Joliette et de Montréal d'abord, ailleurs, ensuite, la force électrique, à six piastres par pied, plus un four à lumière électrique à une piastre et demi par lampe de seize chandelles. Mais, il faut un peu d'argent, est compris.

Les banques persistent à dire qu'il n'y a pas d'argent. Je m'adresse au gouvernement du Canada, par la voix des journaux, sachant par expérience qu'il se leure à la bonne place, et qu'il ne reste jamais insaisissable à un appel direct de lui.

Étant notaire praticien, secrétaire-trésorier de deux municipalités, secrétaire-courier en assurance, industriel, membre du service civil du Canada, foriste Catholique et membre de l'Alliance Nationale. Et de plus, ayant été cultivateur authentique, commerçant, gérant de banque, membre du service civil provincial, délégué à l'exposition universelle de Chicago, en 1893, membre du Parlement de Québec, directeur de collège de l'Assomption, et du grand séminaire de Montréal, je demande à chacun de mes anciens et actuels compagnons d'armes, et à toute personne et société quelconque de mes amis, de me prêter, une à cinq piastres, ou plus, suivant capacité, et à date de l'échéance chacun de mes dits créanciers recevra le double de ce qu'il m'aura prêté, et ainsi aura contribué à une excellente œuvre économique et nationale.

Écrivez-moi votre nom et votre adresse correctement et adressez à J. B. TRUFFLE RICHARD, notaire, à l'Épiphanie, comté de l'Assomption, Canada.

LOTS À VENDRE. Avenue Montclair, Notre-Dame de Grâces, immédiatement au-dessous de Sherbrooke, deux lots, 40 x 70, un de chaque côté de la rue. Vendrait à 50c le pied. Conditions faciles. S'adresser à H. L., 310 Sainte-Catherine Est.

LOTS À VENDRE. Deux lots rue Bernard, compris un coin à 150 le pied. Ce prix est pour deux semaines seulement.

Quatre lots, rue Sainte-Catherine, Maison-neuve, à 150 le pied. S'adresser à: Alphonse Prieur, 2176 Boulevard Saint-Laurent. Phone Saint-Louis 2529.

PROPRIETE À VENDRE. Propriété avenue Chateaubriand, près de la rue de Fleurmont, terrain de 25 x 105, 2 étages, 2 logis, 1 magasin. Ecurie de 3 places. Boutique. Revenu \$564. Prix \$5,000. Hypothèque \$3,300 à 6 p.c. Balance facile. S'adresser au Comptoir Ville-Marie, 360 rue Sainte-Catherine Est, coin Berri. Tél. Est 3409. Le soir: Est 2387 et Est 3435.

TERRAINS À VENDRE. 6 terrains à vendre, 2 coins situés sur la rue Sherbrooke, dans le quartier Longue-Pointe. Bas prix et conditions faciles. S'adresser: J. L., 30a rue Chabouillet.

BELANGER & BELANGER, (Léonard et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859, Ra. 240 Visitation. Prêt sur hypothèque, achats de créances.

G. A. NORMANDIN NOTAIRE. 205 Saint-Jacques. Tél. Main 8151.

MEDECINS. Diplômé en hygiène Pub. Dr J. N. CHAUSSE. SPECIALITE: Voies urinaires, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Bell, 458, 1333 Ave. Deslaurier, coin Mont-Royal.

Dr M. LEMOYNE 207 SHERBROOKE EST (Près Saint-Denis) Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4650.

DENTISTES. Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549, 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTIERS. De GASPE BEAUBIEN. Ingénieur-Conseil, Chambre 23, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

ARCHITECTES. LAFRENIERE, J. L. D., A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est 887, 523 Lafontaine, Maison-Neuve. Tél. LaSalle 1856.

ANALYSTE. HERVE NADEAU, CHIMISTE, ANALYSTE, PHARMACIEN. Licencié en sciences de l'Université de Paris, Professeur de Chimie et de Pharmacie, Analyses médicales, minérales, industrielles. 932 rue Saint-Denis. Tél. St-L., 4060.

SCIERIE À VENDRE. Une scierie avec maisons et dépendances; terrain de 5 arpents en superficie, à L'Annonciation. S'adresser: Boîte A., Saint-Jérôme.

TABLEAUX À VENDRE. 2 tableaux à l'huile: "L'Angelus" et les "Glanes"; 20 x 26. S'adresser No 45 rue Notre-Dame de Lourdes, au Couvent. Visible le matin de 9 heures à midi.

VIEUX LIVRES À VENDRE. L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome, 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 1789 de J.-C. en 15 volumes. S'adresser à 681 avenue Papineau.

ARGENT À PRETER. NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêt; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte de l'Arme.

ARGENT À PRETER. Les Municipalités, Commissions scolaires ou Fabriques désirant emprunter à longs termes, avec ou sans fonds d'amortissement, trouveront ce qu'il leur faut en s'adressant au "Devoir", Casier No 35.

LE REVEILLON DE NOEL. Nouvelle composition à la plume de M. Edmond J. Massicotte. Petit chef-d'œuvre d'observation et de gentilles exécution, cette scène canadienne est le pendant nécessaire à la "Bénédiction du Jour de l'An", du même dessinateur. Le plus beau cadeau à faire à vos amis. Prix de chaque composition: 50 sous; franco: 56 sous; \$5.00 la douzaine. Chez les libraires et Casimir Hébert, distributeur général des compositions de M. Edmond J. Massicotte, 168 Fulham, Montréal. Tirage limité. Il reste quelques exemplaires à vendre du "Mardi Gras à la campagne", au prix de 50-sous l'exemplaire, franco, 56 sous.

CARTES D'AFFAIRES. ACHILLE DAVID. Expert-comptable et auditeur. Systématisé consultant, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 8869. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

Valentine & Valentine. COMPTABLES ET LIQUIDATEURS. 225 St-Jacques MONTREAL. F. Valentine Paul J. Valentine. COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON. LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES. Angle Victoria et Denison, Tél. St-Louis 2449. Bon service et courtoisie.

DOMINION COAL CO. LIMITED. MINES ET EXPEDITEURS. Charbon Dominion pour Vapen. Criblé, brut (sans mine), mélangé (black). Pour renseignements s'adresser aux bureaux de vente. BUREAUX DE VENTE. 112 rue Saint-Jacques. — Montréal. Téléphone Main 401.

ANTIKOR-LAURENCE. CURE SOUS-VERTE DES CORPS SURE, EFFICACE, SANS OUIEUX. 215, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. FRANCE, 20, RUE DE LA POSTE, PARIS. A. J. LAURENCE, MONTREAL.

POLITIQUE ETRANGERE

ECHEC ET EXCES DES REBELLES

Les constitutionnalistes sont forcés de retraiter à Tampico.—Ils mettent la ville de Chihuahua à sac et pressurent les étrangers.—Récits des réfugiés

El Paso, Texas, 15. — Quatre cents Espagnols chassés du Mexique par les rebelles, ont rapporté que le général Villa a laissé tout saccager dans la ville de Chihuahua. Les rebelles, disent les réfugiés, ont pillé les églises espagnoles et les couvents, se sont emparés des propriétés et ont exigé des sommes d'argent exorbitantes.

Dix-huit prêtres et religieuses d'origine espagnole sont au nombre des réfugiés. Ils ont, eux aussi, envoyé à l'ambassadeur espagnol et au Ministre des Affaires Etrangères à Madrid un message de protestations contre ce qu'ils appellent une violation de leurs droits.

Les prêtres déclarent que Villa leur a demandé à chacun \$5,000, et qu'ensuite, ils lui ont abandonné tout ce qu'ils possédaient.

Ils déclarent aussi que les troupes de Villa ont pillé la cathédrale et les églises; ils ont enlevé tout l'or, les calices et les vêtements du culte.

Parmi les rebelles qui ont déclaré les pillages des rebelles se trouvent: le Père José Morales, supérieur de la Communauté de la Sainte-Famille, et le Père Manuel De Francisca.

Des Espagnols rapportent en outre, que Villa, après les avoir menacés de mort s'ils restaient dans la ville, leur a demandé \$1,500,000 comme rançon de la guerre.

ETRANGE CONDUITE

La conduite du général Villa envers les Espagnols a paru si étrange aux autres chefs des rebelles, qu'à une assemblée tenue à Juarez, ils ont télégraphié au général Carranza, qui est à Hermosillo, et lui ont demandé de se rendre sans délai à Chihuahua, afin de modérer le zèle de Villa.

Quelques-uns des réfugiés qui, paraît-il, étaient millionnaires avant l'entrée de Villa dans la ville, sont arrivés ici sans le sou.

Il rapportent qu'ils ont remis leur argent entre les mains du vice-consul britannique Scotel, mais ils savent que Villa s'en est emparé.

Depuis la prise de Chihuahua, la ville a été tranquille, mais l'inquiétude des étrangers grandit chaque jour, et il se pourrait que les Allemands et les Américains quittent la ville sous peu.

Les réfugiés rapportent encore que plusieurs Mexicains soupçonnés d'être favorables à Huerta, ont été exécutés. D'après leur déclaration, il est vrai que le major R. Sanchez Aldana, chef de l'état-major du général fédéral Salazar, a été fusillé.

Frederico Maye, gouverneur civil dit qu'en quittant Chihuahua, il a abandonné sa charge.

«Villa, dit-il, est maintenant gouverneur, il est aussi commandant militaire suprême.

«Tenazas est prisonnier dans la capitale de l'Etat.

Quarante-sept soldats fédéraux laissés à la garde de la ville, après l'évacuation et auxquels on avait permis d'accompagner les réfugiés espagnols ont été arrêtés par le général Hugh L. Scott, de l'armée américaine, alors que ces soldats traversaient la frontière. Les fédéraux avaient été arrêtés à Juarez, mais le soir, la crainte les prit et ils voulurent fuir. Les autorités américaines leur firent savoir qu'ils pourraient se réfugier aux Etats-Unis, mais qu'ils devraient être arrêtés.

Les fédéraux ont préféré quitter le Mexique et ont été arrêtés en pénétrant sur le sol américain.

LES PROTESTATIONS

La protestation envoyée à l'ambassadeur espagnol à Washington, et au ministre des affaires étrangères, à Madrid, contient ce qui suit: «Le général Villa a annoncé qu'il protégerait tous les étrangers, même les Chinois, mais il excepte les Espagnols qu'il traiterait s'il ne quittait le pays ses dix jours.

«Que après son entrée dans la ville, Villa exigera de lui \$1,500,000 en or, en échange desquelles il leur rendrait de l'argent constitutionnaliste.

«Que les Espagnols en ont appelé au consul américain Letcher, qui veut télégraphier à Washington, mais on lui répondit que des hommes d'honneur n'ont pas besoin d'envoyer des messages, d'après un code télégraphique secret.

«Que Villa a pillé les magasins des Espagnols.

«Les réfugiés accusent le général fédéral Mercado d'être la cause de leurs malheurs.

«Sa fuite de Chihuahua, disent-ils, est un acte de poltron.

«UNE DEPECHE DE L'AMIRAL FLETCHER

Washington, 115. — Le vice-amiral Fletcher a télégraphié au ministre de la marine. Son message est daté de Tampico et dit: «Les Constitutionnalistes se sont retirés et la bataille est suspendue. De nouveaux renforts sont arrivés aux fédéraux. Quatre canonnières mexicaines et appartenant aux fédéraux sont entrées dans le port.

«Edward Finlay, Américain, blessé pendant l'attaque, est à l'hôpital; son état n'est pas grave.

«Il y a dans les hôpitaux environ deux cents blessés mexicains. Les médecins américains du «Tacoma» et du «Chester» se dévouent aux soins des blessés.

«Des que les navires à passagers seront arrivés, je transporterai à leur bord les réfugiés sur mon navire.»

L'ECHEC DES REBELLES

Mexico, 15. — Les rebelles n'ont pas été chanceux dans leur attaque contre Tampico, et ils se sont retirés à quelques distance de la ville.

«Des messages non officiels reçus aujourd'hui corroborent en tous points les rapports du ministre de la guerre sur la retraite des rebelles. Cependant ceux-ci ne sont pas en déroute.

«Les rebelles sont en possession du chemin de fer, et dans leur retraite, ils ont pu se servir à leur aise des locomotives et des autres wagons.

«Les rebelles ont subi, paraît-il, de lourdes pertes. Chose curieuse, les buses qui vivent sur la côte et que la loi a interdites contre les chasseurs ont été tuées en quantités énormes.

«Suivant les rapports des fédéraux, huit cents rebelles ont été tués avant de pouvoir se retirer; le nombre des blessés doit être très élevé. On croit que la retraite des rebelles n'est que temporaire. Ils se reporteront sans

POLITIQUE CANADIENNE

LES CONSERVATEURS SONT VICTORIEUX DANS LANARK SUD ET MACDONALD

M. Hawkes, candidat indépendant dans Lanark, perd son dépôt.—Le Gouvernement accroit sa majorité dans Macdonald

Perth, Ont., 15 — M. Hanna, conservateur, a remporté la victoire dans Lanark-Sud, avec une majorité de 135 voix sur ses concurrents: le colonel J. M. Balderon, libéral, et M. Arthur Hawkes, indépendant, qui ont eu, le premier, 1772, et le dernier, 70 voix. M. Hawkes perd son dépôt.

Le vote par district a été comme suit:

	Hanna	Balderon	Hawkes
Bathurst	239	206	7
Beckwith	114	146	12
North Burgin	94	56	5
Drummond	212	204	8
North Elmsly	118	74	4
Montagne	190	219	1
Perth	366	242	9
Sherbrooke	73	83	5
Sud	504	542	19
Smith Falls	1907	1771	70

Les votes enregistrés sont de 3749 sur 5,935 possibles. Le comté a élu un candidat conservateur depuis la confédération.

La scission qui s'est produite dans les rangs conservateurs a eu pour cause le résultat de la convention qui s'est prononcée en faveur de Dr Hanna. Le col. Balderon prétend que la convention n'avait pas été équitable à son égard et il annonce sa candidature.

LE DOSSIER DE LANARK-SUD

Voici le dossier politique de Lanark-Sud depuis la confédération: 1867, Alex. Morris (C.), accl. 1872, John Haggart (C.), 914. 1874, John Haggart (C.), 420. 1878, John Haggart (C.), 324. 1882, John Haggart (C.), accl. 1887, John Haggart (C.), 882. 1888, (élec. part.), Haggart, accl. 1891, Haggart, 630. 1896, Haggart, 379. 1900, Haggart, 384. 1904, Haggart, 890. 1908, Haggart, 759. 1911, Haggart, 1,167.

SIR THOS SHAUGHNESSY ET L'HON. L. P. PELLETIER

Ottawa, 15 — Sir Thomas Shaughnessy, président du Canadian Pacific, a eu une interview samedi dernier avec le ministre des postes, relativement à l'augmentation de l'impôt du gouvernement, aux différentes compagnies de chemin de fer pour le transport de la maille et des colis postaux.

visite probable aux Etats-Unis à M. Stephen Pichon, alors ministre des Affaires Etrangères. Cependant, comme on ne sait pas si le président Wilson pourra rendre cette visite, on n'a pu rien décider.

«Le Matin» déclare que cet échange de visites entre les deux présidents serait vu avec satisfaction par le peuple des deux pays, et contribuerait à rendre plus amicales encore les relations entre la France et les Etats-Unis.

ANGLETERRE

M. PAGE, L'HOTE DES JOURNALISTES

Londres, 15. — Samedi soir, la succursale de Londres, de l'Institut des Journalistes a donné un banquet à l'ambassadeur Page. Le dîner eut lieu à l'hôtel Cecil. M. Page a déclaré qu'il n'avait pas grand confiance dans les voyages à la hâte que certains journalistes faisaient de l'autre côté de l'Océan. Il dit qu'ils n'apprennent rien de nouveau dans ces excursions.

«L'As» dit qu'il n'est venu qu'il n'y ait de notre faute.

Hermosillo, 15. — Une bataille a eu lieu hier sur les hauteurs de Guaymas, entre 1,000 fédéraux et 200 rebelles.

«Les rebelles du haut de la montagne firent feu sur les fédéraux; ceux-ci leur répondirent très vivement. Après quelques minutes la garnison de Guaymas battit en retraite.

«Le général Ajeda, commandant fédéral, a été informé que la plus grande partie de forces constitutionnalistes se dirigent vers le sud. Un rapport officiel rapporte la prise de Salinas Victoria, ville de l'Etat de Nuevo-Leon. Le colonel Aristo aurait été tué pendant le siège.

«On ne sait trop que penser du sort de Torres et Coahuila; aucune nouvelle de ce district n'a été reçue depuis le départ des troupes rebelles à la rencontre des colonnes fédérales venant de Monterey et de Saltillo.

SUCCESS DES FEDERAUX

Mexico, 13 — Les districts huiliers de Euxpan qui étaient jusqu'ici en la possession des rebelles sont retombés aux mains des fédéraux.

«On a toutes les raisons de croire que la ville de Montero a été attaquée, à l'heure qu'il est, par les rebelles, d'après une dépêche du consul général des Etats-Unis ici.

FRANCE

M. POINCARÉ VISITERAIT LES ETATS-UNIS

Paris, 15 — Le président Poincaré s'est entretenu avec quelques personnages du gouvernement de la possibilité pour lui de faire un voyage aux Etats-Unis, avant que son terme d'office ne soit terminé.

«La suggestion lui en a d'abord été faite par un de ses amis. Ce dernier lui aurait demandé pour quoi le Président de la République Française ne rendait pas de visite officielle aux Etats-Unis, alors que la coutume l'oblige à se rendre en d'autres pays. Et, cependant, les rapports entre la France et ces pays ne sont pas meilleurs que ceux qui unissent la France et les Etats-Unis.

«On s'est demandé si le président Wilson pourrait promettre de rendre à la France la pareille.

«On n'a pas discuté officiellement cette question intéressante. La suggestion faite à M. Poincaré est donc encore une affaire privée.

«On parle, cependant, au Palais de l'«Elysée», des effets pratiques d'un tel échange de visites.

«Pourquoi ne pas suivre au profit de la République la coutume qui a si bien servi aux dynasties monarchiques?»

«CE QUE DIT LE «MATIN»

Paris, 14. — «Le Matin» déclare que M. Poincaré a déjà parlé de sa

MACDONALD

Winnipeg, 15 — Alex. Morrison, conservateur, a été élu samedi contre le Dr Myles, libéral, dans Macdonald. Sa majorité est de 882 voix.

«A l'élection précédente, la majorité avait été de 784. Le total des votes enregistrés est d'environ six mille, soit une légère augmentation sur celui de l'an dernier. L'élection a été paisible sous tous les rapports.

«M. Robert Rogers a parlé à plusieurs assemblées de M. Morrison. Les conservateurs ont fait des gains dans tous les bureaux de scrutin, moins six.

«Les conservateurs ont fait arrêter un particulier pour tentative de photocopier, mais l'homme était ivre. Il n'y a pas eu d'autre désordre.

«M. Robert Rogers est parti pour Ottawa aujourd'hui et il s'est montré très satisfait du résultat.

«Les libéraux du comté n'étaient pas en faveur d'une candidature oppositonniste, mais MM. Oliver et Turiff leur en ont imposé une. Il en est résulté un mécontentement plus ou moins déclaré dans les rangs des libéraux, mais le parti s'est cependant montré uni et a donné tous les votes dont il disposait.

LES ELECTIONS PRECEDENTES

Voici le dossier politique du comté Macdonald, Man., créé en 1892. Il a été son premier député aux élections générales de 1896:

1896, N. Boyd (C.), 398. 1900, N. Boyd (C.), 560. 1904, M. D. Staples (C.), 590. 1908, M. D. Staples (C.), 576. 1911, M. D. Staples (C.), 514.

Elections partielles: — 1897, J. G. Rutherford (L.), 536. 1911, Alex. Morrison (C.), 837.

LES GRAIN GROWERS ET L'HON. R. L. BORDEN

Ottawa, 15 — L'Association des «Grain Growers» de l'Ouest enverra probablement une députation auprès du Premier ministre au cours de cette semaine afin de se faire accorder certains privilèges se rapportant au fisc.

L'AFFAIRE BIRCHENOUGH

LE COURTIER ACCUSE DE DETOURNEMENTS EST REMIS EN LIBERTE PROVISOIRE. — NOUVELLES ACCUSATIONS.

Deux autres accusations ont été portées samedi matin contre James Birchenough, le gros immeubleur arrêté il y a deux semaines sous l'inculpation d'amour majoré un chèque de \$54 en en portant le montant à \$54,000.

Cela porte à cinq le nombre des accusations contre Birchenough: 1. Avoir forgé un chèque de \$54,000; 2. avoir fait de faux rapports pour obtenir du crédit; 3. avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations; 4. avoir forgé ou émis un document notarié forgé, et 5. avoir forgé ou émis un autre document forgé.

Dans ces deux derniers cas le montant en litige est de \$33,000; comme aux accusations précédentes l'inculpation plaidée «non coupable».

«Me Lafontaine obtint que son client soit élargi temporairement sur un cautionnement personnel de \$15,000 et un autre, d'une personne responsable, de \$10,000.

«On commença ensuite l'audition des témoins sur le prétendu faux de \$54,000.

«Thomas Sonne rapporta ce qui a été dit dans le temps aux journaux: — Ayant découvert qu'une hypothèque appartenant à sa mère avait été transférée sur un document faux, il demanda des explications à Birchenough, qui était censé avoir fait les transactions.

«L'inculpation fut rassemblée en lui disant que des faux avaient été commis par une certaine personne qu'il nomma et qu'il ne voulait pas que l'affaire soit ébruitée, car cela pouvait lui faire du tort et, enfin, que les intérêts de Mme Sonne seraient complètement protégés. Il se rendit alors chez Mme Sonne et lui remit un chèque de \$54,000 portant l'estampille d'acceptation de la Merchants Bank. A cette entrevue, il fut décidé que le chèque serait déposé dans une boîte jusqu'au 29 décembre, alors que, suivant une indication faite sur l'effet même, il serait payé.

«Quelques jours plus tard, M. Sonne se rendit à la banque et apprit que le chèque avait été estampillé valable pour \$54 et non \$54,000. D'où l'arrestation.

«L'inculpation suivante, M. Brooks, commis à la Merchants Bank, corrobora cette dernière partie du témoignage de M. Sonne, à savoir qu'il avait accepté un chèque de \$54 présenté par le comptable de M. Birchenough, dont il ignore le nom, et qu'il ne le revint entre les mains de M. Sonne, en finissant sa surcharge qui portait le chèque à \$54,000; il ajoute qu'à cette date M. Birchenough avait à son actif \$171,57.

«Interrogé par Me Lafontaine, le témoin admit qu'il avait commis une erreur en acceptant le chèque pour \$54, car, en réalité, il était fait pour cinquante, et il dit aussi qu'il n'avait pas vu les mots: «Payable le 29 décembre»; s'il les avait vus, il n'aurait pas estampillé le chèque, car il n'est pas de coutume «d'accepter» un effet antidaté.

«L'affaire fut donc ajournée à jeudi.

«M. Birchenough a été mis en liberté provisoire après avoir fourni un cautionnement personnel de \$10,000, M. Frederick E. Cane, maison de rapport de McCall, Westmount, un autre de \$10,000, en fin. M. Whittaker, 285 avenue Addington, Westmount \$5,000.

Il brise son violon

Berlin, 15. — Le professeur Petsohnikoff, violoniste allemand bien connu, a laissé tomber son violon pendant qu'il jouait à Cassel et l'a brisé en tant de morceaux qu'il est impossible de le réparer. L'instrument valait \$10,000.

GRAVE ACCUSATION

Valleyfield, 15. — Leonard Smillie, de Warrenstown, a été arrêté sur l'accusation d'avoir tenté de faire subir une opération illégale à Edith McNeil, de la même ville. L'arrestation est le résultat de l'enquête sur la mort de la jeune fille et l'accusé a été remis en liberté conditionnelle sous un cautionnement de \$5,000.

L'ELECTION DE LOTOBIERRE

Quebec, 15.—A 2 heures, cet après-midi, les juges Lemieux et Dorion ont entendu de nouveau la cause en invalidation de l'élection de Lotobierre. Cette cause est commencée depuis 1912.

Un Excellent Cadeau de Noël

MODELE DE POELE A GAZ

Peu Coûteux



Toujours Prêt

Un premier versement au comptant de \$3.00 et le reste en 20 mois par petits déboursés de \$1.00 par mois paient ce magnifique poêle.

Le coût en est minime, si l'on considère le pouvoir considérable de cuisson obtenu.

Il embellit la cuisine et sera grandement apprécié comme cadeau de Noël.

No 10-D NEW PERFECT

Songez-y : SEULEMENT \$21.00 COMPTANT OU \$23.00 A TERMES

GRATIS : Raccourcements et démonstrations.

The Montreal Light, Heat & Power Company

EDIFICE DU POWER 23 rue Notre-Dame Rees Craig et Saint-Urbain Phone : Main 4016

MAGASIN DU HAUT DE LA VILLE 338 rue Sainte-Catherine Ouest Phone : Uptown 4310

MAGASIN DE L'EST 534 Sainte-Catherine, Maisonneuve Phone : Lasalle 1850

C'est toujours le printemps!

Roses et oeillets en fibre japonaise, la plus parfaite imitation de la fleur naturelle.

Lilas-quatre saisons-muguet -- violettes -- boule de neige -- pensées, etc.

Areca -- fougères -- palmiers dans toutes les grandeurs et prix.

Enfin une très grande variété de plantes et de fleurs artificielles importées depuis la plus petite plante jusqu'au très gros palmier—pour décoration d'appartements

Nous invitons les gens à nous envoyer leurs jardinières, centres de table et nous les préparons à leur goût. Pour ceux qui n'ont pas les vases voulus, nous en avons une grande variété.

Librairie L.J.A. DEROME, Limitée

35 rue NOTRE-DAME OUEST MONTRÉAL

LE CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

LA LIGUE DE LA PRESSE CATHOLIQUE DE QUEBEC FERA UNE FETE SOLENNELLE AU GRAND ECRIVAIN.

(De notre correspondant)

Québec, 13. — Les fêtes du centenaire de Louis Veullot qui ont mis en émoi depuis quelques semaines, tout le monde catholique de langue française, trouveront un couronnement deux jours prochain, dans une célébration solennelle que la Ligue de la Presse Catholique de langue française organise à Québec.

«Le programme de la fête a été arrêté comme suit: Le matin, à 9,30 heures, il y aura messe pontificale d'actions de grâces célébrée par S. G. Mgr Bégin, avec sermon par S. G. Mgr Roy. L'après-midi sera consacré à la réunion générale annuelle des membres de la Ligue de la Presse Catholique, et dans la soirée aura lieu une séance académique, à la mémoire de Louis Veullot, à l'Université Laval.

«Le Dr Dorion, président de la Ligue, M. Henri Duchesnay, chef de l'Éditorial au séminaire, M. l'abbé d'Amours, M. Joseph Benoit, élève de Philosophie Junior au petit séminaire, M. Oscar Hamel, président de l'Union Régionale de Québec, M. Adolphe Savard, élève de Philosophie au séminaire, et l'hon. Thomas Chapais, Ce dernier et l'abbé d'Amours donneront des causeries. La célébration sera sous le patronage de Mgr l'Archevêque de Québec.

LA DOMINION TRAVELLERS' ASSOCIATION

M. G. A. MANN EN EST ELU PRESIDENT.

L'élection des officiers de la Dominion Travellers' Association, ont eu lieu samedi, sans incident, contrairement à ce qu'on attendait. M. N. Cabana, au commencement de la réunion a cependant reproché à M. J. M. Fortier, le président sortant d'avoir abusé de sa prérogative en désignant M. H. Levine, pour son successeur, mais M. Fortier l'avait admis de bonne grâce, l'incident fut clos.

«Il s'agissait de choisir un président et cinq directeurs, le premier et le second vice-président ayant été élus, à la réunion de novembre, M. G. A. Mann fut élu président et les cinq suivants furent choisis comme directeurs: James Armstrong, J. Thos. Smith, Alfred Glacmeyer et Félix Bernier.

«Dans le cours du rapport annuel, le secrétaire, M. H. W. Wadesworth, a fait remarquer que le nombre des morts a sensiblement dépassé celui des naissances.

«L'état financier de l'Association est très satisfaisant; celui-ci a ajouté \$20,000 au compte du capital. Pour l'année qui vient de se terminer le revenu total se chiffre à \$111,484 ce qui dépasse de \$6,775,64 celui de l'année dernière. Les certifiés de membres indiquent une augmentation considérable sur l'année dernière, le nombre de ceux qui ont négligé de renouveler leurs cotisations se chiffre à 832, un gain de 362.

«Le dîner annuel de l'Association a eu lieu le 23 novembre dernier, plusieurs hôtes distingués y ont assisté.



Le Gant Perrin

est le gant chic par excellence. Souvent imité il n'a jamais été égale pour la beauté, la qualité, la durée.

Le véritable Gant Perrin a comme Marque l'As de Trèfle pour la peinture, la Chevette sur le fermoir.

Royal Canadian Academy of Arts

33ème EXPOSITION ANNUELLE DE PEINTURE, SCULPTURE, ARCHITECTURE, etc., à l'Art Association Galleries, 679 rue Sherbrooke Ouest.

Dernière semaine se terminant le 20 décembre, de 10 a.m. à 6 p.m. Admission 25 sous. Lundi et jeudi soirs, de 8 à 10, 10 sous.

ACCUSATION D'ESCROQUERIE

UN NOMME BAKER, DE DALHOUSIE, N.B., EST ARRETE ET PROTESTE DE SON INNOCENCE.

Walter L. Baker, de Dalhousie, Nouveau-Brunswick, accusé d'escroquerie, a été traduit devant le juge Lect, samedi. Il aurait dit l'acte d'accusation, obtenu \$425, en deux chèques, de M. H. Foley, de la Pointe-aux-Ésquimaux, Saguenay. Ces chèques étaient payables à la banque Molson, à Montréal, où, dit-on, Baker n'aurait jamais eu de compte. On allègue aussi qu'il a donné d'autres chèques, pour un total d'environ \$34,000, en paiement de renards argentés achetés au Saguenay et que ces chèques auraient été retournés aux personnes auxquelles ils étaient soustraits.

«Mais on dit aussi que Baker a pu avoir des comptes ouverts à ces banques et qu'il pourra montrer qu'il ne savait pas que son crédit y était épuisé.

«Baker proteste de son innocence et l'enquête aura lieu vendredi.

TEMOIGNAGE D'ESTIME

A l'occasion de son 33e anniversaire de naissance, le président et fondateur du Club Choquette, organisation libérale du nord de la ville, M. Jean-Baptiste Saint-Pierre, un mutualiste bien connu, a été samedi soir l'objet d'une manifestation des plus sympathiques, à la salle Mont-Royal, Avenue Mont-Royal Est.

M. Georges Mayrand, député de Dorion et échovin de Delorimier, et M. Oscar Lavallée, C. R., président-général de l'Union Saint-Pierre étaient un nombre des assistants.

«Les orateurs furent MM. Félix Desrochers, avocat, Oscar Lavallée, président-général de l'Union Saint-Pierre, Georges Mayrand, M. P. et M. Saint-Pierre lui-même.

M. J. B. Saint-Pierre est fondateur et président du Club Choquette. Il est en outre membre de l'Association des Manufacturiers, directeur-général de l'Union Saint-Pierre, président du Cercle Lavallée de l'Alliance Nationale, chef rangé de la Cour Laval des Forestiers Canadiens, fondateur de Cercle S. Stanislas des Artisans, et président de la Clubmen Manufacturing Tobacco.

# LA VIE SPORTIVE

## ON SE PREPARE A L'OUVERTURE DE LA SAISON

LA LIGUE DE HOCKEY MONTREAL AURA UNE ASSEMBLEE CE SOIR A L'HOTEL WINDSOR. — LA LUTTE POUR LE CHAMPIONNAT PROMET D'ETRE EXCITANTE.

La Ligue de Hockey Montréal aura une assemblée ce soir, au Windsor, afin de compléter les préparatifs de l'ouverture de la saison qui aura lieu le 23 du courant au Jubilé.

Le programme des trois parties de la soirée est le suivant : De 8 à 9 hrs., Jubilé vs Laval. De 9 à 10 hrs., La Galette vs Éméraldes.

De 10 à 11 heures, La Casquette vs Cercle Paroissial.

Les clubs sont très enthousiasmés et la lutte pour le championnat promet d'être fort excitante.

Les Éméraldes auront comme gardiens de buts Wray et Gagnon. Les autres joueurs sont : Brophy et autres joueurs bien connus.

Le Jubilé a enroulé Fyon, ancienement des Shamrock, et Buttress, Allan, Billy Eva et quelques joueurs de l'ancien Beaulieu Express.

Le grand favori de la Galette Canadienne, aura Léger, Carignan et une foule d'autres bons joueurs.

Pat Guernon, gérant du club Cercle Paroissial, a promis d'aligner une équipe capable de rivaliser avec les meilleurs.

Lucien Ripoll, gérant de la Casquette, aura probablement la plus forte équipe de la ligue, mais il ne veut pas révéler le nom de ses joueurs, pour le présent, afin de causer une surprise au public.

Quant au Club Laval, il recrutera ses membres d'élite et aura la matériel suffisant pour former une bonne équipe.

La saison qui commencera dans une semaine ne manquera pas d'intérêt.

## LA EQUIPE DES ROYAUX

QUATRE NOUVEAUX JOUEURS POUR NOTRE CLUB DE BASEBALL — YEAGER PASSERAIT AU CLUB ATLANTA.

Le rapport envoyé de New-York la semaine dernière annonçait que le receveur Howley avait été vendu au club Oakland étant inconnu car le président Lichtenstein a déclaré avoir refusé de le vendre à la réunion de la ligue internationale. Un contrat a été présenté à Howley qui l'a trouvé satisfaisant.

Joe Yeager et Frank Smith seraient peut-être absents de l'équipe des Royaux l'an prochain. Smith aurait d'après certains rumeurs, signé un contrat avec la Ligue Fédérale et Yeager passerait probablement au Club Atlanta, car Bill Smith cherche à s'assurer les services de notre troisième but. Joe serait capitaine de l'équipe. Durant son séjour à New-York, le président du club Montréal a acheté les joueurs suivants : «Rust» Walsh, deuxième but; Duncan, joueur de champ; Inlay, lanceur et Smith, receveur. Ce dernier a figuré l'an dernier sur l'équipe New-York, de la Ligue Américaine. Yeager, Lennox, Carlo, Burch, Averett, Murphy, Hugh Miller, Purcell, Bémont, et Savage sont vendus.

Les joueurs sous contrat avec les Royaux sont les suivants : Smith et Murphy. Lanceurs — Smith, McGraynor, Mason, Mattern, Dale, Carlo, Burch, Averett, Inlay, Herliet.

Premier but — Griggs, Lennox, Hugh Miller. Deuxième but — Walsh et Cunningham.

Avant-gardes — Carlstrom, Purcell, Bémont. Troisième but — Boyle, Yeager, et Savage.

Joueurs de champ — Hanford, Almeida, Whitman, Duncan et Roy Miller.

## EDMOND PELLETIER TRIOMPHE DE SMITH

LAJOIE, PAYETTE ET BELLEHURSEUR SUR UN PIED D'E-GALITE DANS LE TOURNOI DE POOL A LA SALLE WORLD.

Des parties intéressantes ont été jouées dans le tournoi de pool de la salle World, samedi et dimanche soir. Voici les résultats de ces parties.

Samedi — Seaback, 150, séries 28. Courteau — 78, séries 14, 10, 11. Dimanche — Pelletier, 150, séries 28, 18, 14.

Partie de lundi soir — Courteau vs Bellehumeur.

Voici le classement des équipes :

Lajoie ... 2 0  
Payette ... 2 0  
Bellehumeur ... 2 0  
Pelletier ... 2 1  
Seaback ... 2 1  
Courteau ... 0 2  
Wallace ... 0 2  
Smith ... 0 3

## AUTRE VICTOIRE DE FRANK FLEMING

New-York, 15 — Johnny Victor, le substitut de Patry White, contre Frankie Fleming, a été facilement défait par le boxeur montrealais, samedi soir, au Fairmont. A. C. Fleming s'est tout simplement amusé avec Victor. Croquant que le public en avait eu pour son argent à la troisième reprise Fleming plaça un uppercut à la tête de son adversaire celui-ci fut régit. White et Fleming étaient battus antérieurement pendant une reprise, mais White abandonna en prétendant qu'il s'était brisé une main en tombant.

## DUNDEE-WELSH

New-York, 15 — Johnny Dundee, de New-York, et Freddie Welsh, le champion anglais des poids légers, se rencontreront le premier janvier prochain dans une bataille de dix reprises disputée sous les auspices d'un club local.

## VA-T-IL ENCORE GAGNER ?

WILLIAM HOKUF S'ENTRAINE AVEC ARDEUR POUR LIVRER UN RYME COMBAT AU BERNARD, RAYMOND CAZEAUX, APRES-DEMAIN SOIR, AU PARC SOHMER.

William Hokuf s'est revêtu comme un lutteur d'une classe supérieure à celle de Charles Simard; mercredi dernier, après la lutte si mouvementée au cours de laquelle il réussit à vaincre le Docteur Roller, il était naturel qu'on le considérât comme le meilleur athlète qui ait paru dans l'arène du Parc Sommer depuis début de la saison, mais les derniers événements ont modifié l'opinion générale. Roller a pris à Québec, une revanche à laquelle on ne s'attendait guère, il a été terrassé encore une fois, c'est vrai, mais il a vaincu son adversaire dans les deux autres engagements. Voilà qui remet Hokuf au même niveau que le Bernard. Et pourtant, comme force, le lutteur du Nebraska est manifestement supérieur à l'athlète de Seattle. L'habileté de Roller lui a une fois de plus assuré la victoire.

Cazaux a beaucoup appris, en fait de lutte libre, au cours des matches qu'il a disputés avec le docteur Roller. Et maintenant, il est permis de le considérer comme son supérieur. Il a d'ailleurs brillamment gagné contre Roller, lorsqu'ils se sont rencontrés la dernière fois à Ottawa. Bon repos comme il l'est maintenant, le Bernard sera certainement après-demain soir un très dangereux adversaire pour Hokuf.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le match sera probablement le dernier de cette année.

## AUX COURSES DE CHARLESTON

Voici les résultats des épreuves disputées samedi après-midi à la piste de Charleston, C. D. S. :

PREMIERE COURSE  
Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, bourse \$300, 6 furlongs.

1. — Pluvieux, 109, Ward, 7 A 1, 5 A 2, 6 A 5.  
2. — Gerrard, 108, Nathan, 12 A 1, 5 A 1, 13 A 5.  
3. — Sherlock Holmes, 114, Right-mire, 5 A 3, 8 A 5 et 4 A 5.

DEUXIEME COURSE  
Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, bourse \$300, 6 furlongs.

1. — Coy, 108, Goose, 9 A 20, 1 A 5.  
2. — Premier, 105, McTaggart, 6 A 1, 13 A 10, 11 A 20.  
3. — Servicence, 114, Buxton, 13 A 1, 5 A 2 et 10 A 10.

TROISIEME COURSE  
Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, bourse \$300, 5 furlongs-1/2.

1. — Gold Cap, 110, Turner, 8 A 5, 1 A 3.  
2. — Lady Lightning, 105, Deronde, 4 A 5, 1 A 5.  
3. — Robert Bradley, 101, Callahan, 15 A 1, 5 A 2, 3 A 5.

QUATRIEME COURSE  
Handicap, Jasper, \$1,500, chevaux de deux et trois ans, 6 furlongs.

1. — Tarts, 114, Burlongame, 15 A 1, 1 A 1, 2 A 1.  
2. — Charlestonian, 111, McCahay, 9 A 5, 4 A 5, 2 A 5.  
3. — Brave Canardier, 111, Deronde, 4 A 1, au pair et 1 A 3.  
Trips—143-5.

CINQUIEME COURSE  
Handicap, 1 mille 70 verges :

1. — Star Actress, 92, McTaggart, 5 A 1, 2 A 1 et 7 A 10.  
2. — L. H. Adair, 98, Martin, 6 A 1, 3 A 2 et 3 A 5.  
3. — John Furlongs, 110, Turner, 9 A 10, 2 A 5 et 1 A 6.  
Trips—147-1-5.

SIXIEME COURSE  
1 mille :

1. — Marston, 101, Martin, 7 A 1, 8 A 5 et 3 A 5.  
2. — Elwal, 109, Deronde, 18 A 5, 6 A 5 et 11 A 20.  
3. — Col. Ashmeade, 104, McTaggart, au pair, 1 A 2 et 1 A 4.  
Trips—143.

## ELECTIONS AU CLUB DES AMUSEMENTS DE AHUNTSCIC

Les membres du «Club des Amusements de Ahuntsic» ont élu leurs nouveaux officiers, samedi soir, le 16 décembre prochain, à 8 heures, dans la salle Latendresse, à Ahuntsic.

Seuls les membres qui auront signé leur demande d'admission et auront été acceptés par le comité de ce club auront droit de vote.

Le public est cependant cordialement invité pour cette réunion.

## DEUX CHUTES POUR HOKUF

LE DR ROLLER EST DE NOUVEAU DEFAIT PAR LE BOHEMIEN A LA SALLE AUDITORIUM DE QUEBEC.

Québec, 15 — Le Dr Roller a été défait de nouveau par Hokuf, samedi soir. La salle de l'Auditorium était comble lorsque les deux rivaux apparurent dans l'arène. Hokuf prit la première chute en 11 minutes, Roller répéta ensuite dans le même temps comble en 23 minutes. Roller protesta la dernière chute sous prétexte qu'il avait été pris en dehors du matériel.

## DANS LE MONDE DU HOCKEY

HALL A MONTREAL  
Joe Hall, joueur de défense du club Québec, champion de la N.H.A., était de passage à Montréal samedi dernier en route pour l'ancienne capitale où il doit se rapporter cet hiver. Hall semble être en excellente forme car il s'est entraîné durant l'été en jouant au baseball et en faisant des exercices d'extérieur.

Il est d'opinion que les champions seront difficiles à battre cette saison et considère Mummy comme un véritable Hall. Hall d'ailleurs se trouve à Montréal à l'été l'hôte de Riley Herr.

A L'EMPLOI DE TOOKE  
Carl Kendall, qui a été engagé, par le club Wanderer est entré au service de la compagnie R. J. Tooke, au magasin de la rue Sainte-Catherine-Ouest. Kendall jouit d'une excellente réputation comme joueur de hockey et rendra sûrement de grands services au club de Westmont.

## LIGUE COMMERCIALE

L'échelle des parties de la Ligue Commerciale, adoptée l'échelle de ses parties pour la prochaine saison. Les séries commenceront en décembre pour se terminer en mars.

Voici le calendrier des joutes :

30-8 à 9, United Shoe Machinery vs R. & O. N. Co.; 9 à 10, C.P.R. vs Sweet Caps; 10 à 11, Can. Fairbanks-Morse vs Mussels, Ltd. Janvier

6-8 à 9, Sweet Caps vs Mussels, Ltd.; 9 à 10, R. & O. N. Co. vs C.P.R.; 10 à 11, Can. Fairbanks-Morse vs United Shoe Machinery.

13-8 à 9, C.P.R. vs Can. Fairbanks-Morse; 9 à 10, United Shoe Machinery vs Mussels, Ltd.; 10 à 11, R. & O. N. Co. vs Sweet Caps.

20-8 à 9, R. & O. N. Co. vs Mussels, Ltd.; 9 à 10, Sweet Caps vs Can. Fairbanks-Morse; 10 à 11, United Shoe Machinery vs C.P.R.

27-8 à 9, United Shoe Machinery vs Sweet Caps; 9 à 10, R. & O. N. Co. vs Can. Fairbanks-Morse; 10 à 11, C.P.R. vs R. & O. N. Co.; 10 à 11, Mussels, Ltd. vs Sweet Caps.

Février  
17-8 à 9, Sweet Caps, vs R. & O. N. Co.; 9 à 10, Mussels, Ltd. vs United Shoe Machinery; 10 à 11, Can. Fairbanks-Morse vs C. P. R.

24-8 à 9, C. P. R. vs United Shoe Machinery; 9 à 10, Can. Fairbanks-Morse vs Sweet Caps; 10 à 11, Mussels Ltd. vs R. & O. N. Co.

Mars  
3-8 à 9, Mussels, Ltd. vs C. P. R.; 9 à 10, Can. Fairbanks-Morse vs R. & O. N. Co.; 10 à 11, Sweet Caps, vs United Shoe Machinery.

## DIJID A VANCOUVER

Vancouver, 15. — Frank Patrick, le gérant du club de hockey Vancouver, a décidé de recruter de nouveau l'unité pour cette saison et sera en ligne mardi prochain dans la joute Vancouver-Victoria. Dijid Pittu pourra au «point» et Si Griffin remplira la position de «covert». Dès que Pittu sera en forme, il sera mis sur la ligne des avant. Dobbie Kerr est également en train de retrouver sa balle de forme d'il y a deux ans et ses services seront des plus précieux pour l'équipe de Frank.

ILS ONT SIGNE  
Ottawa, 15. — Skene, Ronan et Jack Barragh ont signé leur nom aux contrats du club Ottawa, samedi dernier. Les Sénateurs ont refusé d'augmenter leurs salaires, mais ils recevront un bonus à la fin de la saison en plus de leur salaire de \$1,000, si le club Ottawa remporte le championnat.

Les Sénateurs ont donc maintenu dix bons joueurs à leur disposition. Ce sont : Percy Lessure, Hamby Shore, Horace LeBlond, Percy Wilson, Skene, Ronan, Jack Barragh, Harry Broadbent, Eddie Lowry, Al. Len Wilson et Gregg George.

Pour Lessure a reçu un télégramme de M. Quinn, président de la N. H. A. lui annonçant que Wilson appartient au club Ottawa. Les Sénateurs espéraient avoir leur première pratique aujourd'hui, mais la température les force à remettre à demain ce précieux exercice.

## ILS SE RAPPORTENT

Québec, 15. — Six des neuf joueurs du club Québec sont actuellement dans la vieille capitale et les trois autres, Mummy, Tommy Smith et Richardson sont attendus aujourd'hui. Hall et Crawford sont arrivés hier, tandis que Marks et Producers ont passé l'été en cette ville. Moran et Malone se sont prêts à se mettre à l'œuvre. Les joueurs qui défendent les couleurs québécoises, se montrent très confiants.

## DANS L'OUEST

Voici la position des clubs de la Ligue de la Côte du Pacifique :

G. P. P. C.  
Westminster ... 2 1 13 16  
Victoria ... 1 1 11 8  
Vancouver ... 0 1 5 7

## LA QUESTION BILINGUE

En la salle municipale, mardi, le 16 décembre prochain, à 8 heures p.m., sous les auspices du Cercle St-Louis, présidé par M. l'abbé Chs. Laforce, curé de Chambly, aura lieu une conférence sur la «Question bilingue d'Ontario», par M. l'abbé Alexandre Beausoleil, curé de Vankele Hill. Il y aura concert. Porte ouverte à 7 hrs 1/2 p.m. Entrée libre.

Heures des trains, 6 hrs 25 p.m. à Bonaventure, Trains, voir McGill, 16 hrs. 40 p.m. Retour à 10 heures.

## L'A. A. D'A. NATIONALE

CETTE ASSOCIATION DESIRE ETENDRE LE CHAMP DE SES OPERATIONS. — BILL AMEN DANT SA LOI

Voici le teneur du bill amendement la loi concernant l'Association Athlétique d'Amateurs Nationales : Attendu que l'Association Athlétique d'Amateurs Nationales, a par sa pétition, représenté qu'elle a été constituée en corporation par sa charte, la loi 6 Édouard VII, chapitre 104, dans le but de développer la rigueur du corps et de l'esprit par des exercices physiques, sains et hygiéniques, sans aucun profit pécuniaire pour ses membres; qu'aux fins de promouvoir plus efficacement le but philanthropique de sa fondation, elle désire étendre le champ de ses opérations, et particulièrement devenir une institution d'éducation physique et pratique de culture physique et de gymnastique; que pour atteindre ce but, elle entend fonder dans divers endroits de la province, dans un but d'éducation, des établissements où se sont enseignés et pratiqués tous les exercices corporels se rapportant à la culture physique et à la gymnastique; qu'elle a besoin pour atteindre ce but d'acquiescer et posséder des biens meubles d'une valeur plus élevée que celle actuellement fixée par sa charte; que les dispositions de sa charte susdite ne répondent plus aux besoins de ladite corporation, et qu'elle a demandé de plus amples pouvoirs, comme aussi certains privilèges et exemptions de taxes;

Attendu qu'il est à propos de faire droit à la demande contenue en ladite pétition;

À ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. L'article suivant est inséré dans la loi 6 Édouard VII, chapitre 104, après l'article 1 :

«1. La corporation pourra en outre fonder, ouvrir et équiper, pour l'usage de ses membres et du public, dans tous endroits de la province qu'elle désira, des établissements où l'on enseignera et pratiquera la gymnastique, la culture physique et tous exercices corporels y rattachant.»

2. L'article 2 de la loi 6 Édouard VII, chapitre 104, est amendé de manière à se lire comme suit :

«2. La corporation pourra acquiescer, accepter, recevoir et posséder tous biens meubles et immeubles, propriétés ou immeubles situés dans les limites de la province de Québec, dont l'usage ou l'occupation sera nécessaire pour atteindre le but qu'elle se propose, de même que les hypothèques, vendre, aliéner, céder, louer ou changer, et en acquiescer l'usage en leurs lieux, selon qu'elle jugera à propos, mais la valeur de ces immeubles ne devra pas dépasser la somme de (cinq cent mille piastres).»

3. L'article suivant est inséré dans la loi 6 Édouard VII, chapitre 104, après l'article 6 :

«6a. (Nonobstant toutes lois et dispositions en ce contraire) sont des biens non imposables pour fins municipales et scolaires, les bâtiments, terrains et autres immeubles détenus, occupés et possédés par la corporation pour les fins ci-dessus.»

4. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

## LA COURSE DE SIX JOURS A NEW-YORK

L'EQUIPE GOULLET-FOGLER SE CLASSE PREMIERE EN PARCOURANT 2751 MILLES.—MAGIN ET LAWRENCE ARRIVENT DEUXIEMES. — LE RECORD ABASSE.

New-York, 15. — La course de Six Jours s'est terminée samedi soir par la victoire de l'équipe Goulet-Fogler. Jacob Magin et Percy Lawrence se sont classés deuxième devant Edward Root et Reggie McNamara. Les autres équipes se sont classées comme suit :

Peter Drobach et Alfred Hasstead, quatrième.

Francisco Verri et Maurice Brocchini, cinquième.

Fred Hill et Martin Ryan, sixième.

Lloyd Thomas et Worth L. Mitten, septième.

Frank Corry et J. Gordon Walker, huitième.

Les six premières équipes avaient des chances égales à 10 p.m. Une fois que chaque équipe entra alors en scène pour décider dans un sprint d'un mille du classement final des équipes. Les équipes de tête avaient franchi 2,751 milles, lorsque leurs représentants démarrèrent dans la foule de clôture. Ce parcours fut parcouru par Magin et Lawrence en 1908. La course a été excitante au possible du commencement à la fin. La première équipe du classement final a reçu \$1,600; la deuxième \$1,000; la troisième \$750; la quatrième \$600; la cinquième \$500; la sixième \$300 et la septième \$250. La huitième équipe recevra elle aussi une récompense car les promoteurs sont très satisfaits des efforts faits par les équipiers pour rendre les Six Jours intéressants.

À titre de document, nous donnons ci-dessous la liste des records battus dans l'épreuve qui vient de se terminer :

Hrs Distance Équipes Année  
19 25 5 Rutl-Fogler . . . 1912  
20 235 8 Mitten-Bedel . . . 1912  
20 447 9 Hill-Clarke . . . 1912  
30 644 6 Brocco-Berthet . . . 1912  
40 830 8 Grenda-Pye . . . 1912  
50 1037 7 Hehir-Rut . . . 1912  
60 1220 2 Pye-Grenda . . . 1912  
70 1407 7 Fogler-Rut . . . 1912  
80 1592 4 Berchicot-Eggr . . . 1912  
90 1758 2 Brocco-Berthet . . . 1912  
100 1945 6 Ryan-Thomas . . . 1912  
110 2125 1 Miller-Walker . . . 1899  
120 2367 7 Fogler-Clarke . . . 1911  
130 2568 3 Moran-McFarland 1908  
140 2638 6 Rutl-Stol . . . 1908  
141 2717 5 Hill-De Mara . . . 1908  
142 2747 1 McFarland-Moran 1908  
142 2751 6 Goulet-Fogler . . . 1913

## ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYÉS DE BUREAU

L'Association donnera son grand «Fête» annuel à l'Assistance Publique, mercredi, le 14 janvier 1912.

Toutes les jeunes filles désireuses de se procurer des billets, devront se présenter à «La Patrie», où Mlle Bélangier leur fera remise du nombre voulu.

Tous les membres sont invités à user de leur influence auprès des patrons et de leurs connaissances, afin de se procurer les billets. Les billets seront adressés à Mlle Lévesque, Présidente de l'Association, Assistance Publique, 340, rue LaSalle.

## LA SCULPTURE FRANÇAISE DEPUIS CARPEAUX

M. Paul Vitry, historien, critique d'art et conservateur au Musée du Louvre, a donné, samedi soir, sous les auspices de l'Alliance Française, une conférence sur la sculpture française contemporaine depuis la mort de Carpeaux. La réunion a eu lieu dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton. Un public nombreux et distingué assistait à cette conférence, qui fut un rare régal artistique.

M. Vitry est un des premiers critiques d'art de France. Il a été appelé par son gouvernement à remplir les hautes fonctions de conservateur au Musée du Louvre.

En moyen de projections, les principales œuvres des sculpteurs français contemporains étaient représentées sur l'écran, et le distingué conférencier, dans une langue chétive, en détaillait toutes les beautés.

## DELADURANTAYE ET DUCHESNE AUX PRISES CE SOIR

CES DEUX EXCELLENTS ATHLETES SE RENCONTRERONT DANS UNE LUTTE HANDICAP AU CERCLE PAROISSIAL — QUEL SERA LE VAINQUEUR ?

Enfin, c'est pour ce soir la fameuse rencontre Deladurantaye vs Duchesne, les deux poids lourds de la lutte professionnelle, dans les cercles sportifs et on en parle beaucoup. Il y a même plusieurs paris d'engagés. Deladurantaye veut renverser Duchesne trois fois dans l'heure; et Duchesne a bien des chances de pouvoir terrasser Deladurantaye qui de son côté est très acrobate et compte déjà plusieurs victoires à son actif. Tout dans cette lutte nous engage à assister et tous les fervents de la lutte qui se rendront ce soir au Cercle Paroissial seront satisfaits outre mesure.

En plus nous voyons au programme deux luttes préliminaires Mayer vs Tessier; tous deux qui ont déjà vu Mayer à l'œuvre savent que c'est un vaillant athlète; de son côté Tessier nous lea peut-être des surprises.

Beaudet et Thomas doivent aussi se rencontrer ce soir; encore deux bons lutteurs qui promettent pour l'avenir.

La direction des luttes au Cercle Paroissial, a le plaisir d'annoncer au programme ce soir M. J. H. Genmail, batteur d'un numéro travestie. C'est un garçon qui a déjà fait ses preuves et nul doute que tous voudront l'entendre.

Cerle sous l'habile direction du Prof J. B. Blouin fera les frais de la musique dans les deux soirées.

Tout nous porte à croire qu'il y aura salle comble ce soir au Cercle Paroissial, 62 Boulevard Saint-Joseph Est, coin Coloniale. Prix d'admission, 25 cts.

## Faits - Montreal

CHEZ LES E. E. M.  
Les élèves de la Faculté de Médecine de l'Université Laval ont procédé à l'élection de leur conseil d'administration le jour de l'an, plusieurs Occasionnels recevant des titres. Il appartenait à M. R. L. Borden, premier ministre du Canada, n'est pas sur la liste des nouveaux décorés. M. Borden a le titre de «Commandant» et cela lui suffit. Il déclinerait l'honneur du «sirage».

UNE RELIQUÉ HISTORIQUE  
Londres, 15. — M. Brownrigg Fyers, président de l'Exchange du Commerce International et Colonial, Ltee, accompli actuellement des efforts dans le but d'obtenir des fonds qui conserveront à la nation la coque d'un vieux navire qui a été retrouvée à Woolrich, il y a un an.

M. Fyers pense que cette coque pourrait bien être celle du «Great Harry», l'un des défenseurs de la vieille Angleterre, et qu'elle date du commencement du XVIIe siècle. Le projet de conserver cette antique coque, les concessionnaires ont obtenu, avec tout le monde ou compagnie exercent ou engagés sur le point d'exercer ou d'être exercés, l'autorisation que la présente compagnie est autorisée à exercer ou d'entreprendre ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie, et à l'usage de la présente compagnie, et à l'usage de la présente compagnie, et à l'usage de la présente compagnie.

LA Y. M. C. A. DANS L'INDE  
Londres, 15. — La Tata Iron & Steel Company, de Sakchi, dans l'Inde, a demandé au conseil local de la Y. M. C. A. de nommer un secrétaire dont la compagnie paiera le salaire. Ce secrétaire aura la direction du nouvel institut qui fait partie de l'usine.

LE GOUVERNEMENT DU BENGALÉ A REÇU LA MÊME SOCIÉTÉ D'OCUPER DE L'ORGANISATION DU CAMP DE LA BATAILLE EN JANVIER ET EN FÉVRIER, 2700 HOMMES DE L'ARMÉE ANGLAISE SE RETIENNENT. On a pris dans les rangs de la Y. M. C. A. trois secrétaires qui s'occuperont de l'affaire.

## CES ITALIENS!

John Carlo, Italien, demeurant au No. 25 de la rue Impériale, a été arrêté sur la rue St-Jacques, samedi, pour avoir été trouvé porteur d'un revolver du calibre 38, chargé de 5 balles.

LA LOI ET LES POLONAIS.  
Sous l'accusation de vente de boissons sans licence, Peter Vamekisk et Pascal West, demeurant rue Saint-Jacques, ont été arrêtés, samedi soir, par le sergent Grogier. Plusieurs bouteilles ont été saisies chez les inculpés.

GRAVE ACCUSATION.  
Les agents Marchand et Letang, du poste de la rue Frontenac ont arrêté à 7 heures hier matin, un nommé Max Omani alias Max Pranner, 1516 rue Est, accusé d'avoir, le 5 décembre dernier, poignardé un de ses compatriotes Nils Netieski à la suite d'une querelle. L'accusé a ses compatriotes et a plaidé non coupable.

ON LE RETROUVE.  
Le jeune Mica Bobi, disparu de la demeure de ses parents, 1453 rue Ontario Est, depuis mardi dernier, est retourné chez lui, samedi matin après avoir couché à l'école trois nuits de suite. Le bambin qui est âgé de 12 ans, a été retrouvé tout à fait remis de son goût d'aventures.

AGENT BLESSE.  
En voulant arrêter un Italien recherché par la police, l'agent Dagenais a été blessé au poignet, par une balle de revolver déchargée par l'accusé. L'incident a eu lieu à Rosemont. Un nouveau mandat a été émané contre l'Italien.

DU HAUT DE LA CHAIRE.  
Le pasteur Arthur French, de l'Église St-Joseph d'Évangéliste, a écrit à la Commission des Licences s'objectant au renouvellement de la licence du Café Parisien, du Regal, de l'Arlington et de l'hôtel Arbour. Hier, du haut de la chaire il a également dénoncé ces cafés et fait un appel à tous les fidèles pour s'unir et user de leur influence auprès de la Commission des Licences afin que ces cafés n'obtiennent pas le renouvellement de leur licence.

## LA SCULPTURE FRANÇAISE DEPUIS CARPEAUX



